

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 949

présenté par

M. Ruffin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier, M. Walter, M. Piquemal et M. Nilor

TITRE

Après le mot :

« pour »,

rédiger ainsi la fin du titre du projet de loi :

« la décroissance tranquille du pouvoir d'achat des salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons de renommer le projet de loi "pour la décroissance tranquille du pouvoir d'achat des salariés".

Le titre actuel nous projet nous semble mal adapté pour décrire la réalité de son contenu. En effet, loin de protéger le pouvoir d'achat des Français, le texte ne porte aucune mesure sérieuse de défense du pouvoir d'achat des salariés. La prime Macron concernera peu de monde, tout comme les

dispositifs d'intéressement, incertains par nature. Le gouvernement refuse de discuter des salaires, pourtant la rémunération de base des salariés de ce pays. En ne prévoyant rien pour favoriser l'augmentation des salaires dans le contexte de forte inflation, le gouvernement entérine une baisse progressive du pouvoir d'achat des salariés qu'il prétend pourtant défendre.

Résultat, le titre "mesures d'urgence pour la décroissance tranquille du pouvoir d'achat des salariés" colle bien mieux à la nature de ce qui est porté dans le texte. Dans un souci de lisibilité de l'activité législative, nous proposons donc de renommer en ce sens le projet de loi.